



Jeudi 16 mai de 17h30 à 19h30
et

Jeudi 23 mai de 17h30 à 19h30

**pour les enfants nés en 2021 et
Ceux nés en 2020 qui ne sont pas encore scolarisés**

N'hésitez pas à venir avec votre enfant

livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile

**Pour les parents séparés ou divorcés, le jugement précisant
l'autorité parentale et la garde de l'enfant.**

**S'il vous est impossible de venir à ces dates ou pour des
renseignements complémentaires appeler l'école au
03.25.47.03.96 ou par mail : ce.0100428l@ac-reims.fr**